



Remplacement des produits d'entretien chimiques par des détergents verts, mise en place de 30 filières de tri et de valorisation des déchets, plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'économies d'énergie... Le Groupe E4 entend réduire l'impact environnemental de ses trois Ehpad.

Trois Ehpad convertis à l'écoresponsabilité



Montpellier (Hérault). Tri sélectif, politique d'achat respectueuse de l'environnement, bilan carbone... Depuis 2012, le Groupe E4 s'est engagé résolument dans une démarche globale et structurée de développement durable pour ses trois Ehpad. Les dirigeants y ont associé les usagers et les équipes, ainsi que leurs prestataires.

La terre est comme nous : elle n'est pas éternelle. Mais nous voulons la faire durer. » Jean Mayer, résident et membre du comité Développement durable de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) La Martégale, à Pérols (Hérault) prend son rôle très à cœur. À la satisfaction de Charlotte Cedo, directrice générale du Groupe E4. Cette SARL a engagé en 2012 ses trois rési-

dences médicalisées, situées dans les environs de Montpellier, dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

En à peine plus de deux ans, le bilan est encourageant : le nombre des filières de tri est passé de huit à 30, le coût des redevances spéciales a été divisé par trois et les dépenses énergétiques ont été maîtrisées. Diagnostic à 180°, plans d'action dotés de priorités et d'indicateurs, évaluations annuelles, implication des directions d'éta-

blissement, des équipes, des usagers, mais aussi des prestataires et fournisseurs... La méthodologie retenue porte déjà ses fruits.

Une politique volontariste

« La poursuite d'un développement économique respectueux des hommes et de l'environnement est un défi majeur. En particulier pour les établissements médico-sociaux qui, par leur nombre et leurs activités, ont un impact écologique évident », affirme Michèle Tomas,

cogérante du groupe avec son époux. Dans le cadre de notre développement, nous voulions concilier impératifs économiques et écologiques, en respectant voire en anticipant les obligations des lois Grenelle I et II. »

Mais « nous nous sommes vite aperçus que le secteur manquait d'outils », se souvient Charlotte Cedo. Élément facilitateur ? L'accompagnement proposé par Olivier Toma, président du Comité pour le développement durable en santé (C2DS) et directeur général de l'agence Primum non nocere, afin de se lancer dans la démarche avec les outils idoines. À commencer par le référentiel nécessaire à la réalisation d'un premier diagnostic. « Pour le nourrir, nous avons pioché dans les indicateurs de la Haute Autorité de santé (HAS), les recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) et les référentiels applicables aux entreprises », déve-

« Un engagement à long terme et des objectifs tangibles »



Michèle Tomas, cogérante du Groupe E4

« S'impliquer dans le développement durable est un engagement à long terme, qui demande du temps et des moyens humains. Une réalité à garder à l'esprit afin de ne pas s'essouffler rapidement ni s'étioler

dans le temps. La démarche doit ainsi être organisée et structurée dès le départ. Il ne faut pas hésiter non plus à investir dans un accompagnement extérieur ou dans le recrutement d'un poste clé. En interne, un comité de pilotage réunissant organisme gestionnaire, directeurs et qualificateur permet de veiller aux avancées. En outre, en démarquant les actions par le volet

énergétique, on obtient un premier retour sur investissement dès les trois premières années. Par ailleurs, il est judicieux de se fixer d'emblée des objectifs tangibles (tri des déchets, etc.), afin de susciter l'adhésion des salariés. Enfin, il faut penser "territoire" et sortir de ses murs pour s'appuyer sur les compétences et les initiatives de l'agglomération et des acteurs locaux. »



Chaque Ehpad est doté d'un comité Développement durable, où siègent la direction (ici Charlotte Cedo, directrice générale, au centre, et Dorine Chabrierre, directrice des Aiguillères, en noir), des professionnels et des résidents. Chacun peut y faire ses propositions.

loppe Charlotte Cedo. Dressé une première fois en 2012 pour chaque Ehpad, ce diagnostic, qui balaie tous les aspects du développement durable, a permis de construire un plan d'action en huit axes assortis d'indicateurs. « Il est réexaminé chaque année », détaille Émilien Commault, attaché de direction et qualitatif. La dernière évaluation interne a eu lieu en 2013. Nous avons inclus dans notre référentiel les indicateurs liés au développement durable. » Une démarche intégrée donc, et formalisée dans les projets d'établissement. En outre, un comité de pilotage composé des gérants, de la direction générale et des responsables d'établissement se réunit tous les trois mois pour faire le point sur les avancées dans les résidences.

Des fournisseurs impliqués...

À chaque année son lot de projets. La première fut notamment consacrée à l'élaboration et à la mise en place d'une politique

d'achats écoresponsables. « Celle-ci prend en compte le coût global du produit : de sa fabrication à sa destruction, en passant par la consommation d'eau et d'énergie liée à son utilisation », détaille Charlotte Cedo. Les acheteurs ont été formés aux écolabels, par

« Les indicateurs de développement durable ont été intégrés dans notre référentiel d'évaluation interne. »

exemple à l'indice vert de la centrale d'achat de l'hospitalisation privée et publique (CAHPP) qui sert à privilégier, à coût égal, tel ou tel produit affiché comme le plus respectueux de l'environnement.

Les 25 sous-traitants et fournisseurs ont également été associés à la démarche... Et mis à rude épreuve. D'une part, ils ont été

invités à s'engager de leur côté via une charte de partenariat en dix objectifs évalués chaque année, que chacun a signé. D'autre part, tous les contrats ont été renégociés afin d'intégrer les nouvelles exigences du groupe (réduction des emballages, étiquetage exhaustif des produits, réalisation du bilan carbone, maîtrise d'énergie...). Bénéfice collatéral ? « Ce simple réexamen nous a permis de réduire nos factures de 10 % », calcule la directrice générale.

En outre, des appels d'offres ont désormais lieu tous les deux ans. Un moyen « de s'assurer que les fournisseurs restent compétitifs et d'adapter nos choix à l'avancée de nos réflexions sur notre manière de bien acheter », explique-t-elle.

... et des déchets valorisés

Les trois Ehpad se sont aussi attaqués à la gestion des déchets et au tri sélectif. Première étape ? La mise en conformité réglementaire. « L'agence Primum et sa

synthèse des normes en la matière ont mis en lumière des obligations méconnues... », confie Charlotte Cedo. Depuis, nous avons créé un registre des déchets qui assure la traçabilité de leur traitement, élimination ou revalorisation. »

Après diagnostic, le groupe a également lancé un plan de réduction et de valorisation des déchets produits par les structures. Qui passe par exemple par le compostage et vise à terme à diminuer le gaspillage alimentaire. « Nous avons pris contact avec les entreprises solidaires et les associations locales qui organisent des filières de ramassage gratuit », explique la directrice générale d'E4. En deux ans, nous sommes passés de huit à 30 filières de collecte sélective, de traitement ou de revalorisation, qui sont aussi accessibles gratuitement aux résidents, aux familles, aux salariés et aux riverains afin d'engager une dynamique vertueuse. » ● ● ●



Les 25 prestataires du groupe s'engagent dans la démarche via une charte de partenariat de dix objectifs évalués chaque année.

••• Ainsi, à l'Ehpad Les Aigueillères, situé à Montferrier-sur-Lez (Hérault), des collecteurs de stylos et de piles parsèment le hall d'entrée, lui-même décoré de panneaux informant de la récupération de radios. Des initiatives qui attirent la curiosité des visiteurs et favorisent les bonnes pratiques de tri.

Des réflexes à acquérir aussi pour les personnels qui ont bien accueilli la démarche. « Nous profitons des réunions d'équipe hebdomadaires pour rappeler les principes à respecter. La gouvernante et l'infirmière référente servent aussi de relais et montrent l'exemple », témoigne Dorine Chabrierie, directrice de la résidence.

De nouvelles habitudes

« Cela a demandé plus d'efforts avec les fournisseurs et prestataires, notamment pour qu'ils récupèrent bien leurs déchets ou nous donnent des indicateurs sur leur gestion en la matière dans le respect de notre charte », pointe Charlotte Cedo. Dorine Chabrierie s'en souvient : « Il fallait intercepter les livreurs, surveiller qu'ils repartent bien avec leurs déchets... À force d'échanges, la pratique a fini par s'ancrer dans les habitudes. Maintenant,

chaque année, ils nous remettent un récépissé sur le poids des déchets ramassés. »

Autre chantier, lancé en 2013 : la réduction globale des consommations énergétiques et de 2 % par an des émissions des gaz à effet de serre (GES). Le bilan carbone des trois Ehpad a ainsi été réalisé. Un travail colossal. « Il a fallu tout calculer et passer en revue : le nombre d'ordinateurs par site, les matériaux utilisés... », relate Charlotte Cedo. Rien que pour les émissions liées aux transports, nous avons dû répertorier le nombre de professionnels libéraux, de familles, de fournisseurs qui se rendent dans les établissements, la fréquence de leurs visites

et le nombre de kilomètres parcourus depuis leur domicile. » Des données récoltées par le qualicien, sur la base d'une trame fournie par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Résultats ? « En moyenne, chaque résidence émet 467 tonnes de CO₂ par an, délivre Charlotte Cedo. Pour deux d'entre elles, la consommation énergétique a été réduite de 8 % en deux ans. » Le prochain bilan est prévu pour 2016. D'ici là, le groupe s'est fixé un programme précis, bien conscient d'anticiper la fiscalité écologique visant les établissements pollueurs.

La démarche ne s'arrête pas là : rénovation des bâtiments avec les matériaux les moins émissifs en composés organiques volatils, mesure de la qualité de l'air intérieur, suppression ou remplacement des produits d'entretien chimiques par des détergents verts, maîtrise de la consommation d'eau... De quoi « bétonner » leur demande d'enregistrement Emas, un outil de management environnemental et d'audit de l'Union européenne, qui permet aux organisations volontaires d'améliorer et de faire connaître leur performance en la matière. Une démarche proche dans la philosophie des certifications, qui implique de créer des procédures, des systèmes documentaires, de justifier de ses résultats... Soit d'entériner ses engagements et de co-mmu-ni-quer.

Des initiatives citoyennes

À ce sujet, outre un journal interne, chaque Ehpad a été doté en 2012 d'un comité Développe-

ment durable. Composé notamment de membres du conseil de la vie sociale (CVS), il est le lieu privilégié de la restitution des actions menées auprès des résidents et des proches, mais aussi de formalisation de leurs propositions. Même si certaines émergent directement des couloirs. À la croisée du hall et du bureau d'accueil, la directrice Dorine Chabrierie est interpellée par le résident René Hatton : « Et si on utilisait l'eau de pluie pour les toilettes ? » L'idée sera étudiée, jugée trop compliquée en l'état, mais l'eau de pluie sera tout de même récupérée pour le jardin.

Les établissements organisent également des journées citoyennes avec les usagers, les familles, les riverains et les écoles afin de les sensibiliser au développement durable. Deux fois par an

« Les réunions hebdomadaires servent à rappeler les bonnes pratiques aux équipes. »

pour l'Ehpad des Aigueillères. « Les enfants de la commune notamment y sont conviés pour une activité centrée sur ce thème, explique Corinne Soret, animatrice, ravie de constater la sensibilité des plus jeunes à la question environnementale. Les résidents s'enrichissent de cette nouvelle culture et leur font partager en retour des notions qui leur tiennent à cœur, comme celle de la réduction du gaspillage. »

« Le développement durable est un levier de management formidable », conclut Charlotte Cedo. Qui, au-delà de l'aspect environnemental, y intègre aussi une dimension sociale. Dans cet objectif, le groupe E4 a élaboré un questionnaire annuel sur le bien-être social, un plan d'action bâti en conséquence, une boîte à idées mise à disposition des salariés... La démarche est bel et bien lancée.

Annabelle Alix

Photos: Baptiste Lignel

EN CHIFFRES

SARL Groupe E4

- 3 Ehpad et 1 structure de services à la personne agréée qualité
- 0,80 ETP de responsable qualité et développement durable
- 30 filières de tri sélectives
- Économies générées des trois Ehpad : - 66 % du coût direct des redevances spéciales par rapport à 2012 ; - 16 % de consommation totale en énergie ; - 19 % de la consommation

d'eau entre 2011 et 2012 ;

- 28 % de consommation de gaz restauration.

• Accompagnement par une agence (conseils, diagnostic, réalisation des bilans carbone...) : 32000 euros par an entre 2012 et 2014 ;

19000 euros en 2015.

• Système européen de management Emas : 6000 euros pour l'enregistrement, puis 2000 euros par visite annuelle.

CONTACT

- 0467 0433 90
- www.groupe-e4.com